

Offensive du FN en Normandie

Après la région Provence - Alpes - Côte d'Azur, les ambitions du Fn pour les prochaines municipales s'affirment - déjà - en Haute-Normandie. Sous couvert de préoccupations « sociales »...

Le Havre : le chantier de Mégret

La lutte courageuse des salariés des chantiers navals du Havre pour la sauvegarde de leur emploi ne constitue pas seulement un enjeu syndical. Le Fn a décidé de s'en servir comme tremplin pour la conquête de la mairie du Havre.

Déjà présent, fin octobre, dans les grandes manifestations de soutien aux A.C.H. par le biais de ses conseillers municipaux, le Fn a voulu doubler la mise le 6 novembre au matin. Ce jour-là, Bruno Mégret est venu, entouré d'une trentaine de frontistes, à la porte des chantiers pour soi-disant « *apporter son soutien aux travailleurs de cette entreprise navale, victimes aujourd'hui de la mondialisation sauvage et du libre-échange* ». Il a surtout déversé sa haine contre les partis de gauche, « *responsables de la situation* », en invitant les travailleurs français à « *en tirer les conséquences* » et à rejoindre le Fn.

Dans sa conférence de presse qui a suivi cette parade indécente, il a reproché au gouvernement « *de financer par l'intermédiaire du FMI les chantiers navals coréens* » et a prôné « *le rétablissement des frontières économiques et la préférence nationale* ».

Bien évidemment ces « propositions » ne sauveraient pas un seul emploi aux A.C.H., mais le Fn n'en a cure. Son but est de profiter du désarroi créé par la politique de liquidation d'emplois au nom des « lois du marché » pour préparer sa mainmise sur la ville.

Marseille, Le Havre, tels sont donc deux de ses principaux objectifs pour les municipales à venir.

Le mouvement social peut freiner les ambitions fascistes à condition d'être aussi ferme face aux frontistes que sur les revendications. Les salariés du Havre n'ont pas besoin du « soutien » du Fn dans les manifestations ni aux portes de leur entreprise.

La CGT du Havre a réaffirmé sa volonté d'écartier « *tous les responsables de ce parti* (le Fn, ndlr) *des manifestations de soutien aux chantiers du Havre* » (Le Havre Libre, 07.11.98). Espérons que ces déclarations de salubrité publique seront suivies d'effet.

Pas de Fn à l'hôpital d'Elbeuf !

Le 22 septembre dernier, les sections CGT et CFDT du Centre Hospitalier d'Elbeuf, avec le soutien d'associations, partis et syndicats de l'agglomération, ont appelé à un rassemblement de protestation contre la nomination par le Conseil Régional de Haute-Normandie d'un administrateur Front national désigné avec les voix de la droite traditionnelle.

Dans un tract commun, elles déclarent : « *Le Fn n'est pas un parti comme les autres. Sa banalisation est dangereuse. Il ne faut pas oublier qu'Hitler est venu au pouvoir par la voie démocratique ce qui a conduit à la dictature et à des millions de morts* ».

Sommaire

- P. 1 à 2 Offensive du Fn en Normandie
- P. 2 Vigilances syndicales
- P. 3 Racisme au travail
- P. 3 à 4 Dans la presse fasciste

Cette position courageuse et salubre ne fait pas l'affaire de National Hebdo qui explique que ce pauvre administrateur voulait « *accomplir sa mission puisqu'il est le seul à représenter l'agglomération d'Elbeuf au conseil régional (et qu'il) est tout à fait naturel que ses collègues le désignent pour les représenter à l'hôpital d'Elbeuf* » (NH du 08.10.98).

« Malheureusement » pour NH, des représentants du corps médical et des usagers ayant quitté la salle de réunion, « *le quorum n'étant pas atteint (...) le président du conseil d'administration décidait de lever la séance* ».

Selon NH, une telle décision « *bloque le fonctionnement de l'institution* », qui serait l'« *otage d'une bande de militants politiques qui font peu de cas des malades ou des accidentés* »...

L'article finit en annonçant que « *Guilhem de Tarlé est bien décidé à accomplir sa mission jusqu'en 2001 où il peut prétendre à gagner la mairie.* » Plus que jamais la vigilance s'impose !

3 BROCHURES DISPONIBLES !

**Les rencontres syndicales antifascistes,
Paris 1^{er} mars 1997**

(30 F + 10F de port)

2 ans d'information syndicale antifasciste

(20 F + 10 F de port)

**Agir contre le Front national
et son programme pseudo social**

(60 F + 16 F de port)

Les 3 brochures : 100 F + 25 F de port

Formation syndicale antifasciste au Havre

Les syndicats SUD-CRC du Centre Hospitalier, SUD-CRC de l'IME Jules Guesde, SUD-CRC du Centre de Tutelle du Havre et SUD-CRC du Centre Hospitalier de Fécamp ont pris l'initiative d'une journée d'étude syndicale antifasciste. Elle a regroupé une trentaine de militant(e)s syndicaux du secteur hospitalier de la région havraise.

Au menu : le programme « social - national » du Fn, son offensive sur le terrain social, le Fn et la santé, les anti-IVG.

La rédaction d'ISA a introduit le débat sur ces différents thèmes qui ont permis des échanges fructueux entre les participants.

Une partie de l'après-midi a été consacrée à la discussion sur les problèmes concrets rencontrés par les syndicalistes dans le secteur hospitalier, et plus généralement sur la ville : racisme, discriminations, lutte des Sans-Papiers du Havre, solidarité avec les salariés des chantiers navals, etc...

De l'avis de tous, une journée riche d'enseignements qui ne peut que nous encou-

rager à multiplier ce type de formation, pour peu que d'autres syndicats en prennent l'initiative.

Vigilances syndicales

Mobilisation syndicale en Rhône-Alpes

La journée d'action du 3 octobre dernier à Lyon contre la collusion Millon-Fn, appelée par de très nombreuses organisations syndicales, politiques et associatives, a donné l'occasion aux syndicats de montrer leur capacité de mobilisation.

Cette journée a débuté à la Bourse du Travail par des forums dont l'un des cinq thèmes était « l'emprise du Fn sur le monde du travail et le développement économique ». De très nombreux syndicalistes sont intervenus au cours de ce débat.

L'après-midi, l'imposante manifestation contre la collaboration Millon-Fn comprenait de gros cortèges syndicaux CFDT, FSU, CGT, SUD, ...

Cette forte mobilisation syndicale est encourageante. Elle devrait relancer les interventions communes intersyndicales contre le Fn en Rhône-Alpes. Celles-ci, très actives et unitaires jusqu'aux élections prud'homales, avaient permis d'obtenir l'invalidation des listes cFNt.

Justice des mineurs : une circulaire plus que douteuse

Le SNPES-PJJ (FSU) a écrit à la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour dénoncer une circulaire du 19.10.98 envoyée dans les Tribunaux pour Enfants de la Région Parisienne intitulée « Etude de la Population ».

Cette circulaire adressée aux services éducatifs auprès des Tribunaux pour Enfants demande entre autres que l'« *origine ethnique* » (sic !) des jeunes mineurs présentés aux Juges des enfants après les manifestations lycéennes, ainsi que celle de leurs parents (re-sic !), soit signalée à la Direction Régionale.

Les éducateurs de la PJJ ont dans leur ensemble refusé de répondre à ce questionnaire, et ont alerté les organisations syndicales.

Le SNPES-PJJ (FSU) déclare dans son courrier : « *la question de "l'origine ethnique" des jeunes et des parents nous apparaît comme profondément scandaleuse. En aucun cas il ne peut être autorisé de qualifier une population en fonction de son origine. Ceci tomberait sous le coup de la loi contre le racisme* ». Une réaction saine contre une dérive pour le moins inquiétante...

Solidaires Unitaires au Trésor

La circulaire de Solidaires Unitaires au Trésor (FDSU Finances - Groupe des 10) de mai 1998 est entièrement consacrée à la dénonciation de la politique du Front national.

Ce « 4 pages » dénonce le discours du Fn vis-à-vis des fonctionnaires, de la protection sociale, revient sur sa conception de l'école et de la culture. Il souligne aussi le « *bond dans l'obscurantisme* » que constituent la politique de préférence nationale et de retour à l'ordre moral du Fn (femmes au foyer, interdiction de l'avortement...).

La conclusion est en forme « *d'alerte, d'appel à la vigilance et de projet alternatif* » : « *il ne s'agit pas de s'arrêter à un sentiment d'impuissance face à la maîtrise du cours de ce monde (...) il faut au contraire réussir à transformer en forces critiques et créatrices ce ressentiment, et toute sa charge négative, irrationnelle et destructrice prête à être déchargée sur la première victime venue et à être exploitée en ce sens par le Fn* ».

Racisme au travail

Discriminations : des avancées pour bientôt ?

Le Conseil des Ministres du 21.10.98 a décidé d'engager un programme concernant la politique d'intégration, qui comprend entre autres un volet sur la lutte contre les discriminations au travail.

La CGT (Déclaration reprise dans « Le Peuple » du 28.10.98) et la CFDT (Syndicalisme Hebdo du 29.10.98) rendent compte des propositions de M. Aubry, et soulignent la nécessité de passer des bonnes intentions aux actes.

Pour la CGT, « *l'élargissement des compétences des syndicats pour la lutte contre le racisme et les discriminations raciales au travail, le ré-examen de la charge de la preuve, l'aide à la formation des syndicalistes sur ces questions, la tenue d'une table ronde avec les partenaires sociaux sont des propositions qui conviennent* ».

Pour la CFDT, Michel Caron affirme : « *La lutte contre ces discriminations ne peut relever du seul recours aux dispositions légales existantes. Elle doit impliquer tous les acteurs du monde du travail, les organisations et les employeurs ainsi que les acteurs oeuvrant dans les domaines de l'emploi et de la formation professionnelle* ».

Dans le dernier numéro d'ISA (septembre-octobre 1998), nous avons rappelé les limites de la législation actuelle en France en matière

de discriminations, et surtout les difficultés liées à son application. La prise en compte de cette réalité était une étape indispensable pour une amélioration concrète de la situation. Affaire à suivre...

Un groupe de réflexion syndical sur l'intolérance

Des syndicalistes de Trait d'Union de Thomson à Romans (Isère) ont mis en place depuis octobre 1997 un groupe de réflexion intitulé « Tolérance et Solidarité ».

Un premier bilan des travaux a été dressé en mai dernier, qui comprend plusieurs points :

- la difficulté de combattre l'intolérance « *en lui opposant des arguments rationnels* »,
- le constat d'une « *banalisation de l'intolérance* » dans l'entreprise, « *qui provoque une marginalisation du discours tolérant* »,
- l'utilité des manifestations antifascistes pour « *réduire l'effet de banalisation* », mais « *il est indispensable qu'elles rassemblent autour de propos ajustés, positifs et constructifs* »,
- la proposition d'autres actions comme « *susciter ou favoriser la découverte de cultures différentes* » à travers les voyages du CE, ou encore la mise à disposition d'ouvrages sur le racisme et l'intolérance, ainsi que de publications comme ISA.

L'orientation générale est affirmée : « *ce que nous devons éviter, c'est de répondre à l'exclusion par l'exclusion* ».

Dans la presse fasciste

« Présent » fait la promotion de la CSL

Le journal d'extrême-droite « Présent » du 15.10.1998, dans un article sur « la fausse représentativité des syndicats », reprend le vieux couplet des syndicats représentatifs « *ni des salariés en général, ni en particulier des retraités, des chômeurs, des SDF...* », et qui vivent « *grassement subventionnées, ... (les confédérations) vivent surtout aux crochets de l'administration et des entreprises* ».

Rien de bien nouveau donc sauf une mise en avant de la CSL qui propose « *de nouveaux critères de représentativité* » jugés « *raisonnables* » par Présent ; parmi ces critères notons :

- « *distinguer les représentativités syndicales dans la fonction publique et celle du secteur privé où les statuts des salariés sont à l'heure actuelle séparés* »,

- « organiser les scrutins pour les Comités d'entreprise et/ou délégués du personnel le même jour sur l'ensemble du territoire dans toutes les entreprises » (sic !),

- « liberté de candidature dès le premier tour des élections professionnelles pour toutes les organisations syndicales légalement constituées dans l'entreprise ».

Ces « nouveaux critères », seraient-ils néanmoins suffisants pour « gonfler » un syndicat CSL dont la réputation de syndicat patronal n'est plus à faire ? Il est permis d'en douter mais « Présent » visiblement en rêve...

Transports : NH veut moins de grèves, et plus de répression

N. H. n°742 du 8 octobre a publié un article contre les « grèves punitives » dans les transports publics de ces dernières semaines, particulièrement à la SNCF et à la RATP.

Selon NH, « chaque automne » il y a une « traditionnelle poussée saisonnière » de la violence et des grèves dans les transports en commun, « punition collective des innocents ».

En premier lieu, l'article condamne ces grèves surprises, « car les grèves à la SNCF relèvent d'un préavis, afin que, précisément les clients - les "usagers", en jargon syndicalo-administratif - ne soient pas pénalisés » et insiste : « les agressions (...) déclenchent presque toujours des représailles frappant les voyageurs » qui sont « sanctionnés par une "mise à pied" au sens littéral de l'expression ». En outre, ces grèves n'auraient « jamais dissuadé un seul agresseur », et les voyageurs seraient passés « de la compréhension à la lassitude [car] les années ont passé, plus d'une décennie, et rien ne s'arrange ».

En second lieu, il "analyse" le « phénomène » des agressions, « marqué par un parallélisme indéniable avec le développement et l'extension des bandes ethniques (...) en provenance des "quartiers sensibles", à savoir les zones de peuplement d'immigration », et la réponse revendicative des syndicats : « les omissions et les changements de revendication [des communiqués syndicaux successifs depuis une dizaine d'années] apparaissent nettement ».

Selon NH, ces communiqués ne parlent pas des « acteurs de l'insécurité » - les fameuses "bandes ethniques" - sous-entendu : les syn-

dicats sont complices de l'immigration et de l'anti-France - et ne revendiquent plus des renforts de police, mais uniquement l'embauche de personnel supplémentaire, « "d'accompagnateurs" (...) recrutés parmi les célèbres "grands frères" (...) sélectionnés sur critères ethnico-géographiques plus que de capacité (...) et dont les performances ne paraissent pas vraiment convaincantes ».

Bref, pour NH, ces revendications « ne résoudre pas le problème fondamental, la cause de l'insécurité permanente », qui ne pourrait être résolu, pour le journal fasciste, que par « une répression réelle des agresseurs arrêtés » que les syndicats devraient exiger au lieu de faire grève...

Cette énième charge fasciste contre les syndicats ne fait pas dans la dentelle, mais est, somme toute, relativement classique : conforter les lecteurs de NH dans l'idée que les syndicats non seulement ne prendraient pas en compte l'intérêt public - puisque leurs grèves « importunent - le mot est faible - des voyageurs toujours plus nombreux, toujours plus fréquemment », mais, en plus ne seraient pas des défenseurs efficaces des salariés puisque, malgré les grèves, les agressions continuent.

Abonnement à ISA

Nom, Prénom (ou Syndicat) :

Adresse :

Code Postal : Ville :

10 numéros (1 an) : 50 frs

Abonnement de soutien : 100 frs ou plus
Chèques à l'ordre d'ISA

Pour nous contacter

ISA BP 241-16 75765 Paris cedex 16

Informations Syndicales Antifascistes (I.S.A.)

Dir. de publication F. Pécoup

Rédaction : H. Alexandre (FGTE-CFDT), C. Aumeran (SNUI), C. Birnbaum (SNESUP-FSU), J.L. Wichegrod, (CGT Finances) - F. Mahé, P. Moraud, I.

Nicolas, F. Pécoup, J.J. Petiteau (commission syndicale de Ras l'front)

CCPA n° 0603 S 05157

Imprimé par nos soins